



# SERMON

## VINGTNEUVIEME.

---

### CHAPITRE IV.

Verf. x v. *Vous sçavez aussi, vous Philippiens, qu'au commencement de la predication de l'Evangile, quand je partis de Macedoine, nulle Eglise ne me communiqua rien en matiere de bailler, & de recevoir, sinon vous seuls.*

Verf. x v i. *Car mesme, moy estant en Tessalonique, vous m'avez envoye une fois, voire deux, ce qui m'estoit de besoin.*

Verf. xvii. *Non point que ie recherche des dons, mais je recherche le fruit abundant, qui soit alloie en vostre conte.*

Verf. xviii. *Or ay-je receu le tout, & abonde. l'ay este remply, ayant receu d'Epafrodite, ce qui m'a este envoye de par vous; comme une odeur de bonne senteur, un sacrifice agreable, & plaisant à Dieu.*

Verf. xix. *Aussi mon Dieu supplera à tout ce dont vous aurez besoin, selon ses richesses avec gloire en Iesus-Christ.*

C'est



EST vn reproche, que les pa-  
yens faisoÿét jadis aux pre-  
miers Chrestiens, qu'ils n'a-  
voÿent point de sacrifices en  
leur religion; Et vous sçavez, Mes Fre-  
res, que ceux de la communion de Ro-  
me, nous accusent aujourd'huy de la  
mesme faute. Dieu soit benit, que l'on  
nous charge des crimes que l'on a au-  
tresfois impurez aux meilleurs, & plus  
anciens disciples du Seignr. Cette cõ-  
formité nous est honorable, & mõtre  
clairement, que nostre doctrine est  
mesme, que la leur. Et cõme cette cau-  
se nous est commune avec eux; aussi y  
employons-nous pour nostre defence  
les mesmes responses, dont ils se sont  
servis, disant à nos adversaires, ce que  
ces premiers fideles disoÿent aux Pa-  
yens; que les Sacrifices, que Dieu nous  
demande, & que nous enseignons en  
nostre Religion, c'est vne ame pure, in  
vne bonne conscience, vne creance  
sincere; que la priere, & l'aumosne, &  
les saintes, & vertueuses actions sont  
les plus agreables victimes, qui püssent  
estre immolées au Souverain. Bien

Mihur.

in O-

vne

Oigen.

contra

Cell. 1.8.

p. 400.

**Chap. IV.** confessons nous volontiers, que nous ne luy offrons aucun sacrifice propitiatoire pour expier nos pechez; parce que ce seroit, & trop presumer de nous, que d'entreprendre vne chose, qui requiert vn merite infiny, & outrager Iesus-Christ, qui s'estant presenté vne fois au Pere pour la propitiation de nos crimes, c'est accuser son oblation, d'insuffisance, que de la vouloir reiterer. Mais s'il est question des sacrifices d'action de grâces, jamais nulle Religion ne les a ny plus magnifiquement, ny plus abondamment establis, que la nostre: Car au lieu, que sous Moyses, & dans le Paganisme, & parmy nos aduersaires, il n'y a que certains ministres, à qui il soit permis de sacrifier; il n'y a personne en nostre Religion, qui ne soit sacrificateur, Iesus Christ nous ayant tous reuestus de cette dignité. Car son Eglise est toute entiere, vne nation sainte, & vne sacrificature Royale. Et au lieu, que dans les autres deuotions il n'y a que quelques actions exterieures qui se nomment sacrifices, s'exerçant à certaines heures, & en cer-

tains

rains lieux seulement: dans nostre Religion, toutes les actions de pieté envers Dieu, & de charité envers le prochain, sont de vrais, & legitimes sacrifices, qui se peuvent presenter au Seigneur indifféremment en tous temps, & en tous lieux. Saint Paul l'un des plus divins, & des plus authentiques interpretes de nostre Religion, nous enseigne ces verités en divers lieux, & particulièrement en ce luy, que nous venons de vous lire, pour estre, s'il plaist au Seigneur, la matiere de cet exercice. Cy devant, dans le Chapitre Second, il avoit entoolé les Ministres de l'Evangile au nombre des Sacrificateurs, appellant leur Predication, *un Sacrifice*, & les souffrances dont ils la scellent, *l'aspiration*, qui se fait sur leur oblation. Maintenant il estend la mesme dignité au peuple, & honore les fruits de leur beneficence du nom, *d'un sacrifice agreable & plaisant à Dieu*. D'où vous voyez, combien est precieuse devant Dieu, & devant les Saints, l'excellence des œuvres de la charité. Considerons pour le mieux entendre,

Filip. 2.

17.

**Chap. IV.** l'estat que fait icy l'Apôstre de celle des Philippiens; louant hautement la subvention, qu'ils luy auoyent envoyée par Epafrodite. Il avoit commencé ce discours dans le texte precedent, leur tesmoignant d'avoir eu leur soin tres-agreable; non pour sa propre consideration, ayant appris par la grace de Dieu, à se contenter de ce qu'il avoit, & à souffrir la pauvreté sans en estre incommodé; mais pour la bonté & l'équité de la chose mesme, qui estoit iuste au fonds, & portoit avec elle les marques de leur pieté. Il poursuit encore ce discours dans les versets, que vous avez ouïs; & d'entrée il prend les Philippiens mesmes à tesmoin de la verité de ce qu'il venoit de dire, *qu'il se contentoit des choses, selon qu'il se treuvoit, sans ny solliciter, ny refuser les reconnoissances de ceux, qu'il servoit: Car vous sçavez aussi (leur dit-il) vous Philippiens, qu'au commencement de la predication de l'Evangile, quand je partis de Macedoine, nulle Eglise ne me communiqua rien en matiere de bailler, & de recevoir, sinon vous seuls: Car mesme moy estant à Theſsalonique,*

VOUS

*vous m'avez envoyé une fois, voire deux, Chap. IV*  
 ce qui m'estoit de besoin. Puis il corrige,  
 & modifie ce discours, de peur qu'il ne  
 semblast proceder de quelque affec-  
 tion basse, & terrienne; *Non point;*  
 dit-il, *que ie recherche des dons, mais je*  
*recherche le fruiçt abondant, qui soit al-*  
*loué en vostre conte.* Et là dessus il con-  
 clud ce propos, rendant à Epafrodite  
 les tesmoignages de sa fidelité, & aux  
 Philippiens la loüange de leur chari-  
 té, & y adjoustant vne promesse de la  
 benediction de Dieu sur eux: *Or ay-je*  
*receu le tout, dit-il, & abonde. I'ay esté*  
*remply, ayant receu d'Epafrodite, ce qui*  
*m'a esté enuoyé de par vous, comme vne*  
*odeur de bonne senteur, un sacrifice a-*  
*greable, plaisant à Dieu. Aussi mon*  
*Dieu suppléera à tout ce dont vous aurez*  
*besoin selon ses richesses avec gloire en*  
*Iesus-Christ.* Ainsi aurons-nous qua-  
 tre points à traicter, moyennant la  
 grace de Dieu, pour vous donner l'en-  
 tiere exposition de ce texte; Premie-  
 rement la conduite des Philippiens, &  
 des autres Eglises envers Sainct Paul,  
 en ce qui regardoit la reconnoissance  
 de son ministere; Secondement l'affe-

**Chap. IV.** tion, & l'intentiõ avec laquelle Saint Paul desiroit, & receuoit cette sorte de deuoirs. Tiercement la loüange, qu'il donne en particulier à la subuention, qu'Epafrodite luy auoit tout fraichement apportée de la part des Philippiens: & en quatriesme, & dernier lieu la promesse qu'il leur fait de la remuneration, & benediction de Dieu.

Quant au premier de ces points, nous vous auons desia aduertis, sur le texte precedent, qu'encore que les Eglises soyent obligées par le droit diuin de fournir à leurs Pasteurs les choses necessaires à l'entretien de leurs personnes, & de leurs familles, neantmoins l'Apostre n'exigeoit cette reconnoissance d'aucuns des troupeaux, qu'il auoit ou recueillis, ou edifiez par sa predication. Il pouruoyoit à ses necessitez du travail de ses mains, aimant mieux se soumettre à cette peine, que de donner à ces commencemens quelque occasion aux aduersaires de l'Evangile de calomnier son ministeres comme s'il l'eust exercé pour en tirer quelque commodité charnelle. Il est

vray,

vray, que si quelques fideles, touchez *Chap. IV.*  
 du sentiment de leur deuoir, luy of-  
 froyent d'eux-mesmes quelque volon-  
 taire subuention, il ne la refusoit pas  
 soit pour ne les pas contrister, soit  
 pour auoir dequoy assister plus com-  
 modement ceux, qui en auoyent be-  
 soin. Et cette sienne conduite resmoi-  
 gnoit euidentement ce qu'il disoit cy-  
 deuant, qu'il estoit appris, tant à abon-  
 der, qu'à auoir disette, tant à se passer  
 de ces legitimes subuentions, quand  
 elles manquoyent, qu'à les receuoir, &  
 à les mesnager gayement, & libera-  
 lement, quand elles luy estoient presen-  
 tées. C'est ce qu'il ramentoit icy aux  
 Philippions, pour preuve de son dire,  
 y entre-lassant leur loüange par la  
 commemoration, qu'il y fait de leur  
 affection, & charité envers luy. *Vous*  
*sçavez, dit-il, ô Philippiens, qu'an com-*  
*mencement de la predication de l'Euan-*  
*gile, quand je partis de Macedoine, nulle*  
*Eglise ne me communiqua rien en matie-*  
*re de bailler & de receuoir sinon vous*  
*seuls. Nous apprenons du Livre des*  
*Actes, que Sainct Paul estant passé de*  
*l'Asie en l'Europe par vn ordre expres*

**Chap. IV.** du Seigneur, il entra en Macedoine, & y annonça l'Evangile en la ville de Philippes, puis en celle de Theſſalonique, & de Berée, & de là ſe retira à Athenes. C'eſt le temps, qu'il appelle icy, *le commencement de la predication de l'Evangile*, c'eſt à dire, lors qu'il commença à le preſcher en ces quartiers-là. Il dit donc, que durant tout ce temps-là, juſques à ce que la fureur des Juifs le pourſuivant de ville en ville le contraignit de quitter la Macedoine, nulle autre Eglise que la leur ne luy avoit rien communiqué, *en matiere de bailler, & de recevoir.* Cette façon de parler eſt notable, & eſt tirée de la conduite des marchans, & negotians, qui ont accouſtumé d'eſcrire ſeparément dans leurs livres les articles, tant de ce qu'ils ont baillé, que de ce qu'ils ont receu de ceux, avec qui ils negociét, afin d'égalier le tout quand ils viennent à compter enſemble, pour demeurer quittes de part & d'autre, chacú avec ſon corréſpondant. L'Apôtre preſuppoſe, qu'il y a vn cômmerce à peu pres ſemblable, entre le Pasteur, & le troupeau, par lequel l'un eſt obligé de donner

donnes à l'autre au lieu de ce qu'il re-  
 çoit pour estre quittes l'un envers l'autre. Dans cette communication mu-  
 tuelle, le Pasteur donne l'Evangile, la  
 paix de Dieu, & les biens de la vie cé-  
 leste. Le troupeau en eschange donne  
 les choses necessaires au soustien de la  
 vie terrienne. Ainsi le Pasteur donne  
 les choses celestes, & reçoit les terrien-  
 nes, & le troupeau reçoit les Celestes,  
 & donne les terriennes. C'est ce que  
 L'Apostre dit expressement ailleurs,  
 où il dispute de ce subiect fort au long;  
*Si nous vous avons semé, dit-il, les choses*  
*spirituelles; est-ce si grand cas, que nous*  
*recueillions les vostres charnelles? D'où*  
 il paroist, que la subvention, que les  
 Eglises donnent aux ministres du Sei-  
 gneur, est vn acte de justice, & non  
 de charité simplement: l'acquit d'vne  
 chose deue, & non le present d'vne  
 liberalité gratuite. Iugez de là quelle  
 estoit, non l'ingratitude seulement,  
 mais mesme l'iniustice & la dureté de  
 ces Eglises, dont Sainct Paul parle en  
 ce lieu, qui ayant tant reçu de l'Apô-  
 stre ne luy avoyent rien rendu; demeu-  
 rant en arriere, non de quelque partie

1. Cor. 9.  
11.

Kk

19. seulement, mais de toute la desce en-  
 tierement. Ce grand homme avoit  
 magnifiquement semé le Ciel, & l'e-  
 ternité au milieu d'elles; & d'une libe-  
 rale main leur avoit donné toutes les  
 richesses du Royaume de Jesus Christ.  
 A la predication il avoit adjoucté les  
 exemples de sa vie, la plus sainte & la  
 plus innocente, qui fût jamais; ses  
 lueurs, & ses perils, ses larmes, & son  
 sang, la chose la plus précieuse du  
 monde. Et neantmoins ces gens ayant  
 recou des biens si grands, qui se pou-  
 voient à peine payer de leur vie, ont  
 le cœur si dur, que de laisser dans la  
 nécessité celui, à qui ils estoient tant  
 obligez. Ils souffrent, que la main, qui  
 leur avoit communiqué le Ciel, soit  
 reduite à un travail mécanique, à force  
 de luy fournir quelque petite partie  
 de ce qu'ils luy devoient. Car ils luy  
 devoient tout, & pour son enterien il  
 n'estoit requis que fort peu de chose,  
 ayant seulement, qu'il tenoit pour  
 soutenir, vne vie sotte, & il se galoit,  
 comme estoit la sienne. Mais voyez  
 aussi de l'autre costé la douleur, & la  
 deffiance de l'Apotre, qui ayant  
 esté

esté si indignement traité, & supporte Chap. IV.  
 avec tant de patience l'inhumanité de  
 ces Eglises; sans les accuser, sans se  
 plaindre, & sans lescher, contre elles  
 aucune parole rude. Car ce qu'il en  
 fait icy mention n'est pas pour les nor  
 son. C'est le fil de son discours, & non  
 son sentiment qui l'y a obligé; tant  
 pour lui mesme, que pour luy en dire de la  
 pureté de l'innocence de sa conduite, &  
 pour le exemple de ce qu'il avoit plus  
 siurs fois de la libéralité des Phi  
 lippiens pour chauffer la charité  
 de ses fidèles. Car elle estoit d'autant  
 plus grande, & plus estimable, que plus  
 elle estoit en si singulière, comme la  
 obéissance de ce peuple leucure  
 de l'Evangile, qui des dix, qui avoyent  
 esté guery par le Seigneur, fut le seul,  
 qui luy rendra grace. Ainsi  
 l'ingratitude des autres Eglises doit  
 servir de lustre à la charité des Philip  
 piens. Et ces tant de troupeaux infinir  
 ment obligés à la predication de l'Ar  
 polestre, coligny fut de saub, qui s'ac  
 quitta de son devoir. Ils ne seissent  
 point la faulte des autres pour pretexte  
 de leur negligence. Ne yoyans point

Chap. IV. de bon exemple autour d'eux, ils se résolurent d'en donner, & d'estre d'autant plus soigneux de soulager l'Apôtre, que moins les autres y auoyent songé. En effect les troupeaux, & les fideles du Seigneur doyvent regarder, non ce que font les autres, mais ce que le Maistre leur commande, ce que la pieté requiert d'eux, ce que la charité leur demande. La raison, & la volonté de Dieu sont les regles de son escole, & non l'exemple & la coutume des hommes. Mal-heur à celuy, qui suit la multitude pour mal-faire. Quand vous auriez toute l'vnivers pour guide en ce mauvais chemin, il vous conduira dans la perdition. Le nombre de ceux, que vous suivrez, ne diminuera point vostre mal-heur. Souvenez vous que le Seigneur nous jugera par sa parole, & non par les erreurs du monde, & considerera si nous nous conformez non aux mœurs des autres hommes, mais aux patrons, qu'il nous a baillez dans son Évangile. Ne nous alleguez point, que ceux, que vous suivez, s'appellent l'Eglise, & qu'ils sont mesmes si jaloux de ce Nom, qu'ils ne

ne permettent pas, aux autres de le <sup>Chap. IV,</sup> prendre. Qu'ils soyent ce qu'il leur plaira. S'ils se destournent de la forme, que les Apostres ont prescrite, il ne faut pas les imiter. Ceux qui auoyent manqué de rendre à Saint Paul l'assistance & la legitime connoissance, estoient aussi de l'Eglise, il les honore icy luy-mesme de ce nom; & neantmoins les Philippiens sont loüez de ne les auoir pas suivis en cela. Arrestez vous à la seule parole de Dieu, & prenez vne ferme resolution de vous y tenir constamment iusques au bout; & , comme Noé autres fois, de laisser plustost tout le monde, s'il s'esloigne de cette regle, que de suiure l'autorité de ses exemples. Dites comme Iosué; <sup>Ios. 24,</sup> Quand bien Israël mesme, le <sup>15.</sup> peuple qui se glorifie du nom de Dieu, viendroit tout entier à abandonner l'Eternel; quant à moy & à ma maison, nous le seruirons à iamais. Mais ie reviens à ces genereux Philippiens, qui dans le manquement general des autres Eglises furent les seuls, qui eurent soin de leur devoir; l'Apôtre pour sombler la louüange de leur charité,

Chap. iv. adjouste, que non contents de l'auoir  
 exercée enuers luy, tandis qu'il estoit  
 avec eux, ils l'auoyent mesme assisté  
 depuis qu'il estoit hors de leur ville.  
*Mesme, dit-il, moy estant à Thessaloni-*  
*que, vous m'auiez enuoyé vne fois, voire*  
*deux, ce qui m'estoit de besoin.* Thessalo-  
 nique estoit la première & capitale  
 ville de la Macedoine. S. Luc nous ra-  
 conte que l'Apostre y vint au sortir de  
 Philippes, ayant trauersé par Amphi-  
 polis, & Apollonie, & qu'il y prescha  
 l'Euangile à son ordinaire; & les deux  
 Epistres, qu'il a laissées adressées aux  
 Thessaloniciens, nous montrent que  
 son traual n'y fut pas sans fruit, y  
 ayant dressé vne belle Eglise: Et bien  
 qu'elle soit louée pour sa foy, & pour  
 sa patience & sa constance, il est neant-  
 moins euident, qu'elle oubliâ en cet  
 endroit ce qu'elle deuoit à son Apo-  
 stre, n'ayant pas eu le soin de pour-  
 uoir à son entretien. Il nous le tes-  
 moigne assez luy-mesme dans la Se-  
 conde Epistre, qu'il leur escriit: Car  
 encore qu'il ne leut en faire aucun re-  
 proche, non plus qu'aux autres, qui  
 estoient tombez dans vne pareille fa-  
 te,



**Chap. IV.** **Stours, leurs Ministres ordinaires, à l'entretien desquels il leur falloit pourvoir; Qu'il estoit raisonnable, que ceux, qui joiÿssoyent du travail de l'Apostre, eussent soin de ses necessitez; Que Theſſalonique estoit la plus grande, & la plus riche ville de tout le pays, au lieu, que la leur n'estoit qu'une des plus mediocres. Ils ne penserent, ny ne dirent rien de tout cela. Mais ſçachans l'incommodité de l'Apostre, ils dépeschent promptement vers luy, & luy fournissent gayement & volontairement les choses, dont il avoit besoin. Ils ne se contentent pas d'y envoyer vne fois. Leur charité est trop vive pour s'espuiser pour si peu de chose. Ils redoublent au besoin, & continuënt leur liberalité à la mesure de la necessité de Saint Paul. Certainement, Mes Freres, il ne se peut rien dire de plus beau, ny de plus accompli, que cette charité des Philippiens. Et pleust à Dieu, que toutes les Eglises Chrestiennes en eussent fidelement suivi l'exemple! L'on ne verroit pas d'un costé le ministere de l'Evangile languissant en plusieurs lieux,**

&amp;

**Abolissant indignement avec la dernie- Chap. IV.**  
**re necessité, la charité de divers trou-**  
**peaux, bien loin de s'espandre, com-**  
**me celles des Philippiens, au delà de**  
**leur demeure, laissant à sec ceux-là**  
**mesmes, qui travaillent au milieu**  
**d'eux. Mais de l'autre part l'on n'eust**  
**pas veu non plus l'avarice, & l'ambi-**  
**tion, & vne infinité d'autres maux se**  
**fourner parmy les Ministres de l'Egli-**  
**se, s'y estant introduits, nourris & ac-**  
**creus par les trop grandes richesses,**  
**que l'imprudente deuotion des siecles**  
**passéz leur auoit données. Car les Fi-**  
**lippiens bailloyent à la verité à leurs**  
**Pasteurs; mais avec mesure, pour le**  
**besoin, dit L'Apostre, & non pour le**  
**luxe. l'aduouë, que les troupeaux sont**  
**obligez à l'entretien des Ministres du**  
**Seigneur; & je ne nie pas mesme, que**  
**leur subuention ne doiue estre honne-**  
**ste, capable, non seulement de les tirer**  
**de la necessité, mais encore de les met-**  
**tre dans quelque commodité, pour**  
**pouuoir soustenir le nom & le rang,**  
**que Sainct Paul leur donne quelque**  
**part, voulant, que l'Euesque, c'est à**  
**dire, le Ministre de l'Euangile soit**

Chap. IV. *honorable, & hospitalier, ce qui ne se*  
 1. Tim. 3. peut sans quelques moyens *morali-*  
 2. *tes; Mais biens dis-je, qu'il se faisoit*  
 donner garde de l'excez, & se souve-  
 nir tousjours, qu'ils ont esté établis  
 pour estre serviteurs de l'Eglise, & non  
 Princes du siecle; pour vivre d'une  
 modestie, & frugalité, & non pour  
 plaire, à la façon des Grands, & des  
 Potentats du monde. Leur vraye  
 dignité consiste en l'éclat des vertus  
 Chrestiennes, & non au vain lustre  
 d'une pompe charnelle; en la sainte  
 lumiere du Ciel, & non en la fausse  
 splendeur de la terre. Et si vous me de-  
 mandez laquelle de ces deux extrémi-  
 tez leur est la plus honteuse, & la plus  
 dangereuse, & la plus dommageable à  
 l'Eglise, la pauvreté, ou l'abondance; je  
 réspons, que c'est votre dernière sans  
 difficulté. Car il y a long-temps, que  
 l'on a remarqué; que les Evêques es-  
 toient d'or, c'est à dire, tres-excellens  
 & tres-précieux, tandis que leur Eglise,  
 & leur condition estoit de terre, c'est  
 à dire, pauvre & basse selon la chair;  
 & qu'au contraire ils se sont changez  
 en terre quand l'or, & l'abondance  
 des

des richesses ont embelly leurs mar-  
fons. D'où vient aussi cet autre mot,  
non moins véritable, que la devotion  
ayant produit les biens des Ecclési-  
astiques, l'enfant a enfin deviné la me-  
re; tant il est plus aisé à l'homme, de  
supporter la pauvreté, que les riches-  
ses, & de tenir bon contre les esquil-  
lons de l'indigence, que contre les ap-  
pas & les charmes de l'abondance.  
Mais c'est assez parlé de ce premier  
point de la conduite, tant des autres  
Eglises, que de celles des Philippiens,  
envers Saint Paul à cet égard. Venons  
au second point, où il declare de  
quelle sorte il en estoit touché. Cer-  
tainement quelq'vn luy voyant faire  
tant d'estat du soin, que ces frères a-  
voient eu de luy, eust pû s'imaginer  
qu'il estoit attaché à ses interets, &  
qu'il estoit pour la commodité, qu'il  
tirait de leurs contributions, qu'il en  
falloit ainsi la liberalité. Pour aller au  
deuant de cet iniuste soupçon, il ad-  
joute dans le verset suivant, *Non point*  
*(dit-il) que je recherche des dons; mais*  
*je recherche le fruidt abondant, qui soit*  
*alloüé en vostre honneur.* Ce n'est pas mon

**Chap. IV.** interest (dit-il) mais le vostre, qui me fait tenir ce langage. Ce que ie reçois si gayement, & estime si hautement vostre charité, n'est pas pour le bien qui m'en revient, mais pour le fruit, que vous en recueillerez. Ce que je desire dans ce saint commerce, s'est votre avantage, & non le mien; le prix & la couronne, qu'en recevra vostre pieté, & non les presens, que j'en tire. Les presens de la charité rendent deux sortes de fruits: l'un à celuy qui les reçoit, l'autre à celuy qui les donne. Le premier, c'est l'usage, qu'en tire celuy, à qui on les fait pour sa propre commodité, soit pour le soustien, soit pour le rafraichissement, & la recreation de sa vie terrienne. Le second, s'est qu'ils tesmoignent la pieté de celuy qui les fait, & sont des marques de sa foy, & des assurances de sa vie spirituelle. L'Apostre met donc icy ces deux effets de la subuétion des Philippiens, en paralelle, & protesto que ce qu'il y cherche, ce qu'il y treuve de beau & d'agreable, n'est pas le don mesme, entant qu'il luy est utile, mais bien le fruit abundant, qu'il rapportera

rapportera à ces fideles; à leur loüan- Chap. IV.  
 ge, & à leur bonheur. C'est ce qu'il  
 entend, quand il dit, que ce fruct *ab-*  
*onde à leur compte*, c'est à dire à leur ad-  
 vantage: Car se servant encore icy en  
 vne autre sorte de la similitude des  
 comptes, dont il venoit d'vser, il presu-  
 pose ce que l'Eseriture nous apprend  
 ailleurs, que Dieu a contracté vne es-  
 pece d'accord & de societé avec ses  
 seruiteurs, par laquelle ils sont obli-  
 gez d'vne part, à employer fidele-  
 ment tout ce qu'ils ont, à sa gloire, &  
 au bien de son Eglise: & luy de l'autre  
 s'est chargé de leur rendre avec vne  
 grosse & abondante vsure, tout ce  
 qu'ils auront despensé à son service.  
 En fin de leur en tenir bon & loyal  
 compte, il remarque exactement tou-  
 tes leurs actions dans le livre de sa pro-  
 vidence, qui est comme son registre,  
 sans qu'il luy en eschappe vne seule.  
 Là sont esrites toutes les aumosnes,  
 qu'ils font aux pauvres, tous les de-  
 voirs de respect, & de reconnoissance  
 qu'ils rendent aux Ministres de Dieu,  
 les visites des prisonniers, les consolations  
 des affligez. Nulle des œuvres,

Chap. IV. soit de leur pieté, soit de leur charité, n'y est oublié; non pas même le moindre verre d'eau, qu'ils auront donné en son nom. Quand le grand jour sera venu, ces livres seront ouverts; & là sera blé à chacun, dans l'assemblée des hommes, & des Anges, tout ce qu'il aura fait de bonnes & saintes actions; & pour les maux temporels, qu'il aura soufferts, & les biens terrestres qu'il aura perdus, ou donné au Nom de Dieu, luy seront rendus les biens celestes, & éternels. Docteurs du mérite, ne titez point ce discours à vostre avantage. C'est la miséricorde, & non la justice de Dieu, qui a fait ce traité avec les fideles. La retribution qu'ils leur donne est, non pas de la grandeur de la bonté; & non le motif de leurs bontés; mais la vérité de ses promesses; & non pas la valeur de leurs actions. Si l'on voit de la Gloire pour un verre d'eau, que l'on n'en a donné; auquel qu'on a deses-pairés, vous avez bien de quoy adorer sa libéralité, mais non de quoy vanter sa bonté, & sa vérité. C'est tout ce que je pretens. - *bono est, que Deus reddat, qui retribuera*

retribuera aux fideles de mis sonde charite.  
 mben, que cette femme resubitio soit  
 meritas, ou de via la rigueur de la  
 fist. Housquoy en covice, vous l'hon  
 reur à la pure misericorde de Dieu  
 hadueu, qui est tout comme de tout le  
 bien, que nous faisons, & qu'à l'issue  
 de ce monde il nous en donnera de la  
 gloire. Mais ne font pas, que se soit  
 de la bonté, & non à nostre propre va  
 leur, que nous en sommes redoublés.  
 Cela suffit pour fonder ce que distoy  
 l'Apostre, que le fruit de la charité  
 des Chrestiens abondant à leur sou  
 tier, puis que par le bon & fidelité du  
 Seigneur, mais en ce temps on est la sic  
 -cité de. D'où paroit combien est et  
 est tout le monde contentement en que  
 -saint Paul ne covit de la subvention  
 des Philippicis, y est puis, qu'il est  
 pas seulement permis, mais mesme  
 commandé à tous Pasteurs, de seubait  
 -ner par ces ardeurs, & de voir avec joye  
 de bien, & le fruit spirituel de leurs  
 troupeaux, qui ne voit, que d'oposte  
 -avoir toutes les raisons de Dieu de de  
 se jouir de cette charité des Philip  
 -pites, & de leurs loy, ne qu'elle leur soit

**Chap. IV.** si utile & si avantageuse ? Il est vray ;  
 que Dieu ne nous defend pas absolu-  
 ment de rechercher ce qui nous est u-  
 tile ; & qu'un homme peut sans l'of-  
 fenser se réjoüy de se voir tiré de  
 quelque nécessité , ou mis plus au lar-  
 ge , qu'il n'estoye par la beneficence  
 d'autruy. Mais parce qu'une ame  
 Chrestienne , & vraiment genereu-  
 se , comme celle de l'Apostre , regarde  
 principalement le Ciel , & les inte-  
 rests , de là vient qu'en parlant par  
 comparaison , il ne feint point de di-  
 re icy , qu'il ne recherche pas les dons ,  
 mais le fruit des Philippiens abon-  
 dans à leur comte , pour signifier , que  
 la joye , qu'il tiroit de son soulage-  
 ment , n'est rien en comparaison de  
 celle , qu'il avoit du bon-heur de ces fi-  
 deles : Car aussi n'y a t'il en effet nulle  
 proportion entre ces deux fruits de  
 la charité ; celuy , qu'elle rapporte à  
 l'homme , qui la reçoit , & celuy , qu'en  
 tirera l'homme , qui la donne. A l'un  
 elle conserve ou soulage vne vie ter-  
 rienne & mortelle. A l'autre elle en ac-  
 quiert vne celeste & éternelle. Ce que  
 je reçois de vous , se consume icy bas ;

ce que vous semez pour vous-mesme, Chap. IV.  
 se conserve à iamais là haut. La sub-  
 ventation des Philippiens ne servit, que  
 de fort peu à l'Apostre : Car quel ad-  
 vantage pouvoit apporter si peu de  
 chose à vn homme, qui mesprise la  
 vie & la mort? Qui regarde les riches-  
 ses, & la gloire du monde comme du  
 fumier? Qui a crucifié sa chair, & se  
 contente de l'estat, où il se treuve,  
 quelque triste, qu'il puisse estre? Tout  
 le gain en cecy estoit du costé des Fi-  
 lippiens, qui de cette charité devoient  
 vn jour moissonner la louange, & la  
 gloire de leur Seigneur. C'est donc  
 ainsi, qu'elle estoit agreable à l'Apo-  
 stre: e'est à cet égard, qu'elle luy don-  
 noit de la joye. Et e'est en ce sens, qu'il  
 est permis à vn Pasteur, & de se ré-  
 joüir de la reconnoissance de ses bre-  
 bis, & de s'attrister de leur ingrati-  
 tude, pour leur interest, & non pour le  
 sien, non pour la commodité, ou in-  
 commodité de sa chair (A Dieu ne  
 plaie qu'une si basse, & si mercenaire  
 pensée luy entre jamais dans l'esprit)  
 mais bien pour le salut de son trou-  
 peau, dont ces devoirs tesmoignent

Chap. IV. le bon, ou le mauvais estat, selon qu'il s'en acquitte, ou qu'il y manque. C'est ce qu'il faut remarquer sur le second article de ce texte. Restent les deux derniers, où l'Apostre fait premièrement vne reconnoissance aux Philippiens de la dernière subvention, qu'ils luy avoyent envoyée à Rome ; & puis vne promesse de la retribution, qu'ils en recevront de Dieu. La première est couchée en ces mots : *Or j'ay receu le tout, & j'abonde. I'ay esté rempli, ayant receu d'Epafrodite, ce qui m'a esté envoyé de par vous, comme vne odeur de bonne senteur, un sacrifice agreable, & plaisant à Dieu.* Il devoit cette reconnoissance, premièrement à la discharge d'Epafrodite, qui avoit interest, que les Philippiens sceussent, qu'il avoit fidelement remis dans les mains de l'Apostre, ce qu'ils avoyent assigné aux siénes pour le luy présenter de leur part, de peur qu'ils ne le soupçonassent de quelque manquement. Et c'est pourquoy il dit expressement, qu'il avoit receu *le tout*, pour monstres, qu'il n'y avoit point de fraude. Et il semble, que l'on puisse inferer d'icy assez probable-

bablement, qu'ils luy avoyent enuoyé Chap. IV.  
 vn bordereau des choses, & des especes, dont ils luy faisoient present. Car  
 vn homme de bien, & sur tout vn ministre de l'Evangile, doit avoir soin  
 de sa reputation iusques dás les moindres choses; procurant ce qui est bon,  
 non seulement deuant le Seigneur, mais aussi deuant les hommes, se don-  
 nant garde, que personne le puisse reprendre; comme l'Apostre parle ail-  
 leurs sur vn semblable sujet. Mais le 2. Cor. 8.  
10, 21.  
 contentement, & la consolation des Philippiens requeroit aussi ce mesme  
 deuoir de la plume de saint Paul. Il leur declare donc, qu'il a receu leur  
 present: & pour le couronner de ses loüanges, il en rend premierement ce  
 tesmoignage, que c'est vne subuention non siche, & defectueuse, comme  
 sont les dons & les aumosnes des auaricieux, mais liberale; & honneste;  
 telle, que non seulement elle suffit à son besoin, mais le met mesme dans  
 l'opulence *l'abonde* (dit-il) *& est remply*. Sur quoy il ne se faut pas figurer,  
 qu'ils luy eussent enuoyé des tresors, ou l'or & les perles de l'Orient

Chap. IV. sans doute la somme estoit modique. Mais la médiocrité suffit pour remplir vne ame faite, comme celle de Saint Paul. Elle ne sembloit pas celle de l'avaricieux, qui ne seroit pas contente, quand bien vous luy donneriez toutes les despouilles des Indes, qui meurt de faim dans l'abondance, & ne dit jamais, *c'est assez*, non plus, que le sepulcre. Celle-cy est toujours vuide, & toujours beante apres quelque nouvelle proye. Elle ne sçait que c'est d'estre remplie & satis-faite. Ce mot n'appartient, qu'à Saint Paul & à ses vrais disciples. Il n'ya qu'eux, qui puissent dire en verité, *Je suis rempli*; parce que leurs desirs sont bornez, & leurs convoitises réglées à la mesure de leur besoin. Mais l'autre louange, que Saint Paul donne à la subvention des Philippiens, est encore beaucoup plus glorieuse: *Je l'ay receuë (dit-il) comme vne odeur de bonne senteur, comme vn sacrifice agreable & plaisant à Dieu.* Voyez vn peu, où il eslove leur present. Ils l'offroyent à vn homme, & il le prend pour vne hostie sacrifiée à Dieu. Que sçaurions-nous souhaiter de

de plus magnifique, & de plus glorieux, que cecy? Que les devoirs de nostre charité envers les hommes fassent partie du culte que nous rendons à Dieu, & soyent autant d'oblations sacrées, que sa Majesté reçoit de nos mains, y prenant plaisir, & les flairant volontiers, comme vn doux & agreable parfum? Cette façon de parler est tirée de l'ancienne Eglise Iudaïque, où pour signifier, que Dieu avoit agreables les offrandes, qu'on luy faisoit alors sur son autel: l'Escrieur accoustumé de dire, qu'elles estoient *en odeur d'apaisement*, ou comme l'ont traduit les Grecs, que l'Apostre fuit icy, & souvent ailleurs, *en odeur de bonne senteur*. Ce langage s'accommodoit d'autant mieux à ce sujet, que la plus-part de ces oblations, comme les parfums, & les chairs des victimes immolées, iettoient en effet vne odeur douce, & agreable aux sens: Ce n'est pas, que Dieu ait vn odorat, comme nous; ou qu'il flaire à proprement parler, les choses, qu'on luy presente, ou que les bonnes senteurs luy plaisent, ou que les mauvaises l'importent.

Chap. IV. nent. Car comme vous sçavez, Dieu est vne tres simple, spirituelle, & incomprehensible nature, qui n'a rien de commun, ny avec le corps, ny avec les sens des animaux. Mais l'Ecriture s'accommodant à nostre portée, employe ordinairement nos termes, pour nous représenter les choses de Dieu par quelque similitude; & d'autant que la puanteur nous afflige, & qu'au contraire les bonnes & douces odeurs nous récréent; de là vient, qu'elle dit, que ses anciennes offrandes luy eussent en odeur de bonne senteur, pour signifier, qu'il les approuvoit, & les recevoit volontiers. Et Saint Paul applique tres-elegamment ses termes aux choses du Nouveau Testament, qui ont succédé à ses services du Vieux pour montrer, que c'est là, où Dieu prend maintenant tout son plaisir, la loy estant desormais abolie. Ainsi il dit ailleurs du sacrifice de nostre Seigneur Jesus-Christ, la fin, le corps, la plénitude & la verité de ceux du Vieux Testament, qu'il a esté offert à Dieu en odeur de bonne senteur. Et icy parlant de la charité & beneficence, l'une

Ephes. 5.  
2.

l'vno des principales parties du culte Chap. IV,  
 Evangelique, qui a pris la place de  
 l'ancien service charnel: il dit pareil-  
 lement; que *c'est une odeur de bonne*  
*senteur*: comme qui diroit, vn doux  
 & odoriferant parfum; & comme il  
 s'explique incontinent en autres ter-  
 mes, *vn sacrifice agreable & plaisant*  
*à Dieu*. C'est en ce mesme sens, qu'il  
 faut prendre ce que nous lisons dans  
 l'Épître aux Philoſophes, où l'Apostre  
 nous ayant recommandé la benefi-  
 cence, & la communication, adiou-  
 ste, que *Dieu prend plaisir à tels sacri-* Hebr. 13  
*fices*. l'advoüe, que le sacrifice est of- 16.  
 fert à Dieu, que c'est vn service, qui  
 n'appartient qu'à luy. Mais aussi dis-  
 je, qu'encore que nos beneficences  
 soyent baillées aux hommes, neant-  
 moins si nous les exerçons en foy, &  
 pour l'amour de Dieu, & selon ses  
 commandemens, il n'y a point de  
 doute, que nous ne les offrions aussi  
 au Seigneur. Les hommes ne sont,  
 que comme les autels, sur lesquels  
 nous les posons. En effet nostre Sei-  
 gneur nous proteste, qu'il les reçoit  
 de nos mains tout de mesme, que si

Chap IV

Matth.

40.

nous les offrons immédiatement à sa Maieité, les consumions à son honneur. *En verité je vous dis, que toutes les choses que vous aurez faites à l'un des plus petits de mes freres, vous me les ferez à moy mesme. Et que telles oeuvres soyent de bonne odeur, comme dit l'Apostre, & tres-agreables à Dieu; il est tres-evident; premierement parce qu'il les a commandées: secondement parce que ce sont des rayons de son image, & des ombres & expressions de sa bonté. Tiercement, pource que ce sont des productions de son Esprit, & des ouvrages de sa main; & en fin, parce qu'il a promis de les couronner de ses faueurs & retributions, tant en ce siecle qu'en l'autre. Et c'est ce que l'Apostre propose icy en dernier lieu aux Philippiens, pour les encourager de plus en plus à bien faire; *Mon Dieu, dit-il, suppléera à tout ce dont, vous aurez besoin, selon ses richesses avec gloire en Iesus-Christ.* Quelques-uns lisent & entendent ce verset en forme de souhait; comme si c'estoit vne priere que l'Apostre fist à Dieu pour les Philippiens, semblable à celle qu'il fait ailleurs*

ailleurs pour les Corinthiens dans vne Chap. IV.  
semblable occasion, disant. *Que celuy* 2. Cor. 5,  
*qui fournit de semence au semeur, vous* 10.  
*vueille aussi pourvoir de pain à manger*  
*& multiplier vostre semence, & aug-*  
*menter les revenus de vostre justice.* Mais  
il n'est pas moins à propos pour le  
sens, & il est plus commode pour les  
mots, de le prendre pour vne promes-  
se, fondée sur celle du Seigneur, qui  
dit generalement, que quiconque au-  
ra fait du bien au moindre de ses ser-  
uiteurs, ne perdra point son salaire. Il  
nomme le Seigneur, *son Dieu*, parti-  
culierement; pource que c'estoit en la  
qualité de son seruiteur, qu'il auoit re-  
ceu cette charité des Philippiciens. *Go*  
*Dieu, qui ie seruis, dit-il, & auquel vous*  
*avez proprement offert tout ce que*  
*vous m'avez baillé, prendra part en*  
*vostre beneficence; & ne laissera point*  
*sans recompense le service, que vous*  
*avez rendu à son ministre.* Il ne leur  
promet pas seulement cette retribu-  
tion en l'autre siecle, où nous en rece-  
urons le comble, & comme la dernier  
re main; il les assure, que des celuy-  
cy, le Seigneur suppléera à ce dont ils

Matth.  
10. 43.

Chap. IV. *auront besoin.* Si vous vous estes mis dans quelque necessité pour subvenir à la mienne : ne doutez point, dit-il, que le Seigneur n'y pourvoye, & qu'il ne remplace de sa liberalité, ce que vous avez tiré de vostre monceau pour mon secours. Et remarqués, qu'il leur promet le soulagement de leur besoin, & non l'opulence, ny le luxe, selb la mesure, que le Seigneur a luy-mesme posée à nos desirs, nous ordonnant de luy demander, non les grandeurs, & l'abondance, mais *notre pain quotidien.* Et afin qu'ils esperent cette grace du Seigneur, il adjouste, *selon ses richesses*, pour dire, que cela luy fera tres-aisé, puis qu'il est infinimēt riche. Les mots suivans ; à sçavoir, *avec gloire*, signifient glorieusement, puissamment, & magnifiquement ; & se rapportent à la façon, dont Dieu entretient les siens icy bas, admirable & glorieuse, & vraiment digne de luy, accomplissant sa vertu dans leur infirmité, & les conservant par des moyens tout autres qu'humains. Ce qu'il dit en fin, *en Iesus Christ*, nous montre, que le Seigneur Iesus est la cause,

cause, & la source vnique de tous les Chap. IV.  
biena, que nous receuons de Dieu,  
comme celuy, qui par l'efficace de sa  
croix a ouuert les tresors du Ciel, &  
rendu le Pere propice & fauorable à  
tous ceux, qui le recherchent, & le ser-  
uent en verité. C'est, là Fideles, la  
louange, que donne l'Apostre à la  
charité des Philippiens, & la remunc-  
ration, qu'il leur promet tant en ce  
siècle, qu'en l'autre. Ayons leur exem-  
ple devant les yeux, & l'imitons soi-  
gneusement tous les jours de nostre  
vie, employant alaigrement les biens,  
qui nous ont esté donnez au service  
du sanctuaire de Dieu, & au soulage-  
ment de ses pauures. Ne ma dites  
point, que t'est à Saint Paul, que les  
Philippiens communiquent leur  
charité, & que ce n'est pas merueille,  
qu'ils fussent liberaux pour vn si grand  
Apostre. Celuy que je vous recom-  
mande, & pour qui je requiers le se-  
cours de vos aumosnes, n'est pas  
moindre, que Saint Paul. C'est Iesus-  
Christ, le Fils de Dieu, le Maistre des  
Apostres, & le Roy des Anges. Que  
vos yeux ne vous abusent point. Il est

Chap. IV. caché dans la personne de ces pauvres, que vous assistez. C'est luy, & non eux, que vous nourrirez, que vous rafraischirez, que vous vestirez, & consolerez. C'est luy, qui recevra vos bien-faits; qui les publiera, & les reconnoistra vn iour à la veuë du Ciel, & de la terre. Venez, dira t'il, mes bien aimez; Entrez dans le royaume, qui vous est préparé. I'ay eu faim, & vous m'avez donné à manger, I'ay eu soif, & vous m'avez donné à boire. I'estois estrange, & vous m'avez recueilly, I'estois nud, & vous m'avez vestu; j'estois malade, & vous m'avez visité; j'estois en prison, & vous estes venu vers moy. Chrestien, comment avez vous le cœur de refuser vos charités à vn si grand Roy? Vous medités, que si Sainct Paul estoit icy bas, vous tiendriez à gloire de donner à vn tel homme. Et comment estes vous donc auez pour le Seigneur Iesus, le maistre de Sainct Paul? Si vous vous plaisez à obliger les grands, qu'y a t'il au monde de plus grand que le Fils de Dieu? Si vous desirez, que vos charitez soyent louées, quelle plus glorieuse loüange

loüange sçauriez-vous, ou souhaiter, Chap. IV  
ou esperer, que celle qu'il vous rendra  
de sa propre bouche dans l'assemblée  
de tout l'vniuers? Souvenez vous de la  
dignité sacerdotale, où il vous a eslevé.  
Vous estes son Sacrificateur, & l'un  
des principaux sacrifices qu'il vous  
demande, c'est la beneficence. Il n'y  
en a point dont l'odeur soit si douce à  
la divinité, que vous servez. O admirable  
bonté du Seigneur Iesus! Il nous a  
institué vne devotion, par laquelle  
nous nous acquittons tout à la fois &  
de l'humanité, que nous devons aux  
hommes, & du culte, que nous de-  
vons à Dieu. Si la misere des pauvres  
ne nous donne point de compassion,  
si cette nature, qu'ils ont commune  
avec nous, & qui a souvent esmeu les  
personnes les plus barbares, & les  
plus esloignées de la connoissance de  
Dieu, ne nous touche point; si leurs  
prieres, si leurs larmes, & leurs soumis-  
sions, capables de fléchir les marbres,  
ne nous attendrissent point, au moins,  
Chers Freres, que la Maïesté de no-  
stre Dieu, que son honneur & la pieté,  
qui luy est deuë, tire ces devoirs de

Chap. IV. nos mains. C'est ainſi, dit-il, que ie  
 veux eſtre ſeruy. Le ſacrifice, que ie  
 vous demande, eſt que vous faſſiez du  
 bien à vos prochains. C'eſt la meil-  
 leure & la plus agreable deuotion, que  
 vous me puiffiez presenter. C'eſt pour  
 me l'offrir, que j'ay remply vos mains  
 & que je vous ay faiſts mes ſacrifica-  
 teurs, d'eſclaves des demons que vous  
 étiez. C'eſt pour cela, que ie vous ay  
 donné les richesses, & cōmoditez, que  
 vous poſſédez; non pour les enſevelir  
 dans la terre, ou pour les tenir empri-  
 ſonnées dans vos coffres; mais pour  
 en parer mes autels, les pauvres mem-  
 bres de mon Fils, les vrais autels de  
 ma diuinité; non pour les perdre dans  
 le luxe, & dans la vanité: mais pour  
 les ſanctifier à l'vſage de l'Egliſe, qui  
 eſt mon temple. Mais miſerables, que  
 nous ſommes, au lieu d'écouter cette  
 voix de Dieu, nous enuions à nos  
 biens l'honneur, qu'il veut que nous  
 leur faſſions; & au lieu de les conſa-  
 crer à ſon ſeruire, nous les ſotillons,  
 & profanons mal heureuſement en  
 des vſages, ou ſales & injuſtes, ou du  
 moins vains, & inutiles. Nous en or-  
 nons

bons des murailles , & en tapissons le Chap. IV.  
 bois , & la pierre , & n'en vestons pas  
 vn homme. Nous parons superbement  
 nos carrosses & nos chevaux , & lais-  
 sons nos freres dans les haillons , &  
 dans l'ordure. Nous engraissons , &  
 enyvrons des bouffons , & des garnem-  
 mens de ce qui nous a esté baillé pour  
 repaistre les Saints. Nous sacrifions  
 les victimes de Dieu au jeu , & aux vo-  
 luptez du ventre. Vn coup de daid  
 nous engloutit quelquefois , ce qui eust  
 suffi pour nourrir tous les pauvres de  
 cette Eglise vn-an entier. Mais outre  
 le sacrifice , il y a encore vne insup-  
 portable folie en cet abus : Car de ce  
 que nous perdons dans le vice , & dans  
 la vanité ; nul ne nous en sçait gré. Au  
 contraire , outre que Dieu y est offen-  
 sé , les hommes s'en moquent , ou en  
 murmurent. Auliou , que si nous em-  
 ployons nos biens en aumosnes , les  
 pauvres en recevroient le fruit , &  
 nous en beniroient ; nos consciences  
 ne s'en repentiroient jamais , les au-  
 tres hommes nous en loueroient , nul  
 ne nous enuieroit vne abondance , que  
 nous mesnagerions si saintement , &

Chap. IV. ce qui est le principal, le Dieu de Paul & des pauvres, nous assisteroit, & par la vertu de sa grace suppléeroit à nos besoins, nous garantiroit de pertes, & augmenteroit nos revenus. Il nous le promet en mille lieux, & neantmoins nous ne pouvons nous y fier. Nous contons pour perdu ce que nous luy prestons. O extravagante incredulité ! Nous nous fions aux elements. Nous hazardons nos biens sur la mer, & les laissons à la foy des vents & de l'air, qui changent à tous moments. Nous les fions aux hommes, encore plus muables, & plus infideles, que les elements; & tant de naufrages, que nous voyons tous les jours sur la mer & sur la terre, ne nous peuvent guerir de cette facilité. Il n'y a que Dieu, qui seul est constant fidele, & immuable, & qui seul ne trompa jamais personne, à qui nous faisons difficulté de nous fier. Chers Freres, changeons de formais d'humeurs; & apres tant d'infidelités, que nous avons esprouvées dans les hommes, & en la nature, mettons nos biens entre les mains du Seigneur. Prestons luy,

ou

en pour mieux dire, rendôs luy ce qu'il nous a donné, & nous assureons, qu'il ne sçauroit estre en lieu, où il profite mieux. C'est le vray moyen de s'enrichir seulement, & sans risque, que de luy donner ce que nous auons. Si vous le gardez, vous le perdrez. Si vous le distribuez au pauvres, vous le conserverez, & l'augmenterez. Que si la considération de nostre profit ne peut obtenir cela de nous, qu'au moins l'horreur & la crainte de nostre ruine nous y oblige. Car comme nous disions, que celuy, qui donne, tire plus de fruct de sa charité que celuy, à qui il donne: aussi disons nous maintenant, que celuy, qui ne donne pas, se fait beaucoup plus de tort, qu'à celuy, à qui il refuse sa charité. L'un n'y perd que la nourriture, ou la couuerture d'une chair mortelle, que les vers mangeront au premier jour. L'autre y perd un gain infiny, la gloire & la vie éternelle. Car il ne faut point se flatter. Comme Dieu couronnera la beneficence, de son immortalité; aussi punira-t'il l'avarice de la mort éternelle. Vous sçavez quelle fut l'issüe de

M m

**Chap. IV.** mauvais riche. Ceux qui imitent son inhumanité doiuent craindre son supplice. Vous n'avez nulle compassion des autres. Dieu n'aura point pitié de vous. Vous leur fermez vostre maison. Il vous bannira de la sienne, vous leur refusés vostre pain. Il vous osterá le sien ; le pain viuifiant, sans lequel on ne peut, que mourir eternellement. Dieu nous garde, Freres bien-aimez, d'vn si terrible mal-heur ; & pour l'e- uiter, élargissons nos entrailles en charité & beneficence, afin qu'apres auoir icy bas presenté au Seigneur ces agreables sacrifices, il nous mette vn jour sur la teste là haut dans les Cieux la glorieuse couronne de vie, qu'il a promise à tous ceux qui le seruiron avec foy & dilection en son Fils Iesus-Christ : auquel avec luy & le Saint Esprit, vray & seul Dieu benit à jamais, soit honneur, louange, & gloire aux siecles des siecles.

**A M E N.**